

(INJECTIONS DE PLASMA RICHE EN PLAQUETTES (PRP))

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous propose une ou plusieurs injections de PRP dans une articulation, un tendon ou un muscle lésé. Ce geste sera pratiqué avec votre consentement, vous avez la liberté de l'accepter ou de le refuser. Une information vous est ici fournie sur les principes de ce traitement, le déroulement de l'intervention et ses suites.

QU'EST-CE QUE LE PLASMA RICHE EN PLAQUETTES (PRP) ?

Les plaquettes sanguines sont produites par la moelle osseuse et connues pour leur rôle indispensable dans la coagulation. Elles recèlent aussi d'importantes propriétés concernant la cicatrisation et la régénération des tissus lésés grâce à la libération de granules très riches en facteurs de croissance.

Cette technique consiste à prélever un échantillon de votre propre sang et à séparer ses composants par un processus de centrifugation pour isoler et concentrer vos plaquettes dans une partie du plasma.

Une fois injectées, les plaquettes vont libérer des facteurs de croissance à une concentration supérieure à la normale, afin de stimuler la réparation des tissus lésés. Ces actions peuvent limiter les symptômes de votre lésion en terme de douleur et de gêne fonctionnelle. Les effets positifs peuvent mettre plusieurs mois avant de se manifester.

Par ailleurs, le procédé repose sur l'utilisation de vos propres cellules et capacités naturelles de régénération, il peut donc exister une variation naturelle des résultats entre individus. ***Une à deux injections peuvent être nécessaires.***

INDICATIONS :

Le PRP est utilisé depuis plus d'une décennie afin d'accélérer la cicatrisation des tissus dans lesquels ils sont injectés. De nombreuses études européennes, nord- américaines et asiatiques ont montré l'efficacité du PRP notamment sur :

- Les tendinopathies et lésions tendineuses (fissures, microfissures)
- Les lésions cartilagineuses (chondropathie, l'arthrose légère et modérée grade I à III)
- Les lésions musculaires

OBJECTIFS DU TRAITEMENT

- Accélération de la régénération tissulaire
- Réduction de l'inflammation et diminution de la douleur
- Amélioration des capacités de mouvement
- Amélioration de la qualité de vie

COÛT ET REMBOURSEMENT ?

Le tarif des injections de PRP est de :

- **Muscles ou Tendons** : 1 seule injection nécessaire - **coût 250€**
- **Articulations** : 2 injections à 3 semaines d'intervalle dans la même articulation – **coût 2x250€**

Ce tarif inclut la consultation, l'acte technique et le coût du kit à usage unique.

A ce jour, ce traitement innovant et le matériel utilisé **n'est pas pris en charge par l'Assurance Maladie**, il s'agit d'un acte Hors Nomenclature. Aucune prise en charge complémentaire n'est possible (CMU, AT, ALD...)

Certaines mutuelles peuvent proposer un remboursement dans le cadre d'un forfait « acte hors nomenclature ». Renseignez-vous auprès de votre mutuelle à l'aide de la facture qui vous sera remise en fin d'examen.

AVANT LE TRAITEMENT

Consignes :

- Vous ne devez pas avoir reçu d'infiltration de cortisone sur le même site lésionnel dans les 30 jours précédant l'injection de PRP.
- Très important : Hydratez-vous abondamment la veille et le jour du traitement. Vous pouvez manger normalement.
- Arrêter toute prise d'anti inflammatoire non stéroïdiens (AINS) dans les 10 jours qui précèdent l'injection (aspirine, ibuprofène, diclofénac, kétoprofène, naproxène...). La méthode PRP nécessite la présence de l'inflammation pour garantir son efficacité. Remplacer par du paracétamol (Doliprane) pour contrôler la douleur.

Signalez-nous :

- Allergie (à l'iode)
- Fièvre et/ou infection récente
- Plaie à proximité du point d'injection
- Maladie du sang ou lésion cancéreuse évolutive
- Traitement anticoagulant (Sintrom, Previscan, Eliquis...) ou anti-agrégant plaquettaire (Plavix, Kardégic, aspirine...). Si votre médecin traitant vous l'autorise, arrêt du traitement 24h avant l'examen.
- Si vous êtes enceinte ou susceptible de l'être

En cas d'épanchement liquidien important dans l'articulation lésée, il pourra être nécessaire de différer le geste afin d'assécher votre articulation.

DEROULEMENT DU TRAITEMENT

Le traitement et sa préparation se déroule exclusivement devant vous. Il faut compter 30 à 45 minutes. Le système de préparation de PRP que nous utilisons est bien connu et est largement utilisé dans le monde : il s'agit du système ACP ARTHREX.

Vous serez allongé sur la table d'examen dans la plupart des cas.

Une simple prise de sang veineux sera effectuée. Le sang prélevé (15ml) sera ensuite placé dans une centrifugeuse afin de dissocier le plasma riche en plaquettes des autres éléments du sang.

Une asepsie rigoureuse sera pratiquée.

Il ne sera pas possible de réaliser d'anesthésie locale avant le geste car le produit d'anesthésie inactive les plaquettes, cela diminuerait l'effet du PRP. L'injection peut être douloureuse, notamment dans le tendon.

Après 5 minutes de centrifugation, le PRP sera isolé délicatement par un système de double seringue.

L'injection sera alors réalisée par votre médecin. Elle pourra nécessiter un guidage échographique ou radiologique.

Après l'injection, un pansement sec sera appliqué.

APRES L'INJECTION

- Gardez le pansement 24 heures sans le mouiller
- En cas de douleur : possibilité de glaçage et prise d'antalgique selon prescription (paracétamol uniquement)
- Evitez toute prise d'Anti-Inflammatoires dans les 10 jours suivants l'injection de PRP
- Pas d'immobilisation ou de repos stricte, mais évitez les gestes répétitifs pendant 48 heures
- Possibilité de recommencer la kinésithérapie 8 jours après l'injection

Une consultation de suivi vous sera proposée.

L'effet ne se manifestera qu'après un délai variant de quelques semaines à 2 mois. Une nouvelle injection pourra vous être proposée, durant ou après ce délai, si votre médecin la juge nécessaire.

EFFETS SECONDAIRES POSSIBLES

Le PRP étant un produit issu de votre corps, très peu d'effets indésirables sont attendus. Il peut néanmoins survenir dans certains cas :

La douleur

- Une douleur passagère et généralement modérée peut survenir lors de l'introduction de l'aiguille. Rarement un malaise vagal, non grave, peut survenir. C'est néanmoins pour cette raison que nous vous recommandons d'être accompagné si possible.
- Vous pourrez ressentir une douleur transitoire (2 à 5 jours) au niveau du site d'injection. Cette douleur peut parfois être importante, particulièrement dans le cas d'une injection dans un tendon ou dans un muscle.
- Une prescription de paracétamol sera établie pour contrôler la douleur. Un repos relatif est recommandé pendant 24 à 48h.

L'hématome

- Rare et le plus souvent modéré, l'hématome disparaît en général en quelques jours.

L'infection

- Comme tout geste avec injection intra-articulaire ou intratendineuse, le risque d'infection locale n'est pas nul mais très rare en pratique. En cas de fièvre ou de douleur importante au-delà de 24 à 48 heures, il est important de contacter immédiatement votre médecin (ou à défaut les urgences 24h/24 et 7j/7)
- Dans de rares cas et chez les personnes présentant un potentiel allergique important, des œdèmes localisés peuvent survenir suite à un processus inflammatoire plus important que la normale. Pensez à nous informer de vos antécédents d'allergies à des médicaments ou autre substance.

Imagerie Médicale du Pays de Gex

110 Rue Germaine TILLION

01630 – Saint-Genis Pouilly

Tél : 04.50.40.51.23

www.rmpg.fr